

Planification de la retraite

La retraite, une aventure à votre image **P.2**

Pleins feux

Pour planifier votre avenir financier si vous êtes dans la trentaine **P.3**

Planification financière

Longue vie et prospérité... **P.4**

Marché

Survol du marché **P.6**

De bons conseils

ÉTÉ 2017

L'émotion guide-t-elle vos décisions de placement?

« Le sens commun est fort rare », disait Voltaire. Bien que les théories économiques traditionnelles supposent que les investisseurs prennent des décisions rationnelles en utilisant l'information disponible, une école de pensée relativement jeune, la finance comportementale, affirme le contraire.

Ainsi, la finance comportementale formule l'hypothèse que les investisseurs se comportent souvent d'une manière irrationnelle et contraire à leurs meilleurs intérêts. Voici trois préjugés affectifs qui influencent souvent les investisseurs, et la façon de les contourner.

1. La compartmentalisation

La compartmentalisation est la tendance qui pousse certains investisseurs à répartir leur argent en comptes distincts selon divers critères subjectifs. Elle explique aussi pourquoi certaines personnes traversent la ville au complet pour économiser 5 \$ d'essence. C'est aussi elle qui incite l'épargnant à envisager le risque et la valeur uniquement du point de vue des placements individuels plutôt qu'à l'échelle du portefeuille. La compartmentalisation se manifeste également chez les investisseurs qui ont parfois une vision trop prudente de leur compte de retraite et risquent de ne pas épargner suffisamment.

Que puis-je faire?

Concentrez-vous sur le long terme et la vue d'ensemble. L'anxiété quant à la possibilité de perte à court terme peut obscurcir votre jugement et vous amener à limiter le potentiel de croissance de votre épargne à long terme.

2. La théorie des perspectives

Étroitement liée au concept de compartmentalisation, la théorie des perspectives soutient que les pertes ont plus d'impact émotif que des gains équivalents*. Cette théorie peut se manifester par la propension à vendre trop tôt des placements gagnants et à garder trop longtemps des placements qui tirent de l'arrière. Elle s'exprime aussi par le désir naturel d'éviter les pertes – même si cela suppose le renoncement à des gains potentiels.

Que puis-je faire? Les périodes de forte volatilité boursière, qui inquiètent la plupart des gens, peuvent en amener certains à délaisser leur plan à long terme pour se rabattre à court terme sur les espèces et autres

placements liquides. Quand l'envie de vous mettre à l'abri vous prend, demandez-vous si ces événements changent quoi que ce soit à vos objectifs à long terme.

Probablement pas. Et si la volatilité vous dérange quand même, la solution peut simplement être de regarder ailleurs. Les investisseurs indifférents à la majorité des actualités financières ont tendance à mieux réussir que ceux qui ont toujours les yeux rivés sur les manchettes de la presse.

3. L'excès de confiance

L'excès de confiance en soi est un travers bien humain. Selon une étude souvent citée, 90 % des automobilistes suédois estiment mieux conduire que la moyenne**. Pourtant, il y a statistiquement plus de conducteurs moyens que de conducteurs exceptionnels, même en Suède.

Dans le monde des placements, la confiance dépend en partie du rendement récent. Ainsi, on peut facilement surestimer sa tolérance au risque si tout ce que l'on a récemment connu, c'est des cours en hausse. Très souvent, les investisseurs qui pensaient pouvoir

bien tolérer le risque perdent beaucoup d'assurance lorsque les marchés reculent. La crainte que les autres en sachent plus qu'eux peut déclencher un instinct grégaire et les pousser à vendre (en cas de corrections du marché) ou à acheter (en cas de bulle) en toute hâte alors que c'est le pire moment de le faire.

Que puis-je faire? Soyez réaliste pour éviter vous-même de tomber dans l'excès de confiance. Lorsque vous examinez les rendement historiques, ne regardez pas uniquement les hausses. Il est facile de se laisser influencer en période de rendements élevés.

En comprenant mieux comment votre émotivité peut influencer vos décisions, vous pourrez faire de meilleurs choix, envisager votre portefeuille avec plus d'assurance et atteindre plus facilement vos objectifs. **Pour beaucoup d'entre nous, c'est plus facile à dire qu'à faire, mais les conseillers de la Banque Scotia peuvent justement nous aider à rester dans le droit chemin.** ■



*Source : KAHNEMAN, Daniel et Amos Tversky. « Prospect Theory : An Analysis of Decision Making Under Risk », *Econometrica*, 1979.
**Source : SVENSON, Ola. « Are We All Less Risky and More Skilful than our Fellow Drivers? », 1981.

La retraite, une aventure à votre image

« On n'est jamais trop vieux pour se donner un nouvel objectif ou pour rêver un nouveau rêve. » — *C.S. Lewis*



ON VOIT SOUVENT
la retraite comme une destination, alors qu'en réalité, c'est plutôt un carrefour. Le choix du parcours vous appartient, mais le voyage sera d'autant plus facile que votre plan financier y sera adapté.

Voyons trois avenues de retraite possibles et leurs implications sur le plan financier :



Le globe-trotteur

Ce retraité mène la vie trépidante du voyageur, car il y a tant à faire et à voir. Celui-ci sera friand d'aventure, tandis que celui-là préférera la détente avec un bon livre sur une plage tropicale. Qu'il rêve de petites escapades spontanées ou d'un grand tour du monde, son mode de vie et ses finances doivent être flexibles.

Sa priorité financière

Le rythme de vie du globe-trotteur demande généralement un bas de laine bien garni : il faut donc un plan d'épargne strict et **viser du capital à long terme** avant la retraite. Si sa tolérance aux risques du marché peut changer à la retraite, il ne doit pas négliger la **croissance** pour autant. Ayant au moins deux décennies de dépenses à financer, il doit traiter l'éventualité d'un épuisement des fonds avec sérieux. Pour le globe-trotteur, la clé est donc **l'équilibre** entre la stabilité du revenu, la protection contre l'inflation et le potentiel de croissance.



La retraitée à temps partiel

Cette retraitée a la bougeotte, mais ce n'est pas l'envie de voir le monde qui la démange : elle souhaite plutôt réaliser son rêve d'enfance par une nouvelle carrière. Ou peut-être qu'elle veut continuer de travailler à temps partiel sans changer de domaine, ou encore devenir consultante.



L'altruiste

Quand un parent, un ami ou un voisin a besoin d'aide, c'est lui qui vient à la rescousse. Ce retraité est une ressource précieuse quand il y a une urgence familiale à régler, un enfant à garder ou une réparation à faire. Parfois, c'est même le superhéros qui donne du temps à une œuvre de charité du coin.

Sa priorité financière

Avant tout, cette retraitée doit voir à la gestion de ses différentes sources de revenus afin d'en **optimiser l'efficacité fiscale**. Elle pourrait choisir d'investir dans des **régimes enregistrés jusqu'à 71 ans**, puis retirer seulement les montants minimaux prescrits par le gouvernement. Elle pourrait aussi continuer de favoriser les **options de placement axées sur la croissance** dans le but de constituer un héritage pour ses proches.

Sa priorité financière

Comme les autres sphères de sa vie, le plan financier de l'altruiste sera vraisemblablement tourné vers les autres. Il lui permet peut-être de financer l'éducation de ses petits-enfants au moyen d'un REEE, de partager sa fortune avec sa famille ou de laisser un héritage à ses proches ou à un organisme de bienfaisance. Pour **équilibrer** ses **projets altruistes** et ses **besoins quotidiens** durant la retraite, il doit opter pour des solutions de placement qui combinent **protection en cas de baisse** et **potentiel de croissance**.

► Votre parcours de retraite – qu'il recoupe celui du globe-trotteur, de la retraitée à temps partiel ou de l'altruiste, ou qu'il prenne une tout autre direction – vous est propre. Et il devrait en aller de même de votre plan financier, qui doit être adapté à vos choix.

Parlez à un conseiller de la Banque Scotia pour bâtir un plan de retraite à votre image.

Pour planifier votre avenir financier si vous êtes dans la trentaine

Si vous êtes dans la trentaine – ou si vos enfants le sont –, voici quelques conseils faciles à suivre pour vous aider à planifier des lendemains plus souriants.

Ce que vous pouvez commencer à faire dans la trentaine

Ce qu'il est conseillé de faire :

Profiter de « l'argent gratuit ». Votre employeur double-t-il vos cotisations dans son régime de retraite? Offre-t-il un régime ou un programme d'actionnariat des employés? Si oui, assurez-vous d'en profiter pour faire fructifier votre pécule.

Profiter des régimes d'épargne avantageux sur le plan fiscal. Ce n'est pas facile d'épargner lorsqu'on commence dans la vie, mais le gouvernement a justement conçu les REER, CELI et REEE pour que vous puissiez le faire, en vue de tous les objectifs financiers de votre famille, tout en profitant d'un allégement fiscal. Les programmes ont chacun leurs particularités, mais un conseiller de la Banque Scotia pourra vous aider à déterminer si un ou une combinaison de plan vous convient le mieux.

Investir dans une optique de croissance. Quand on est jeune comme vous, le temps est votre allié. Pour faire croître progressivement votre épargne, il peut être bon de privilégier les placements porteurs de croissance, par exemple dans les actions. Qui dit gains potentiels dit risques accrus, cependant, alors préparez-vous mentalement à ne pas paniquer parce que la valeur de votre portefeuille fluctue si vous voulez en récolter les fruits. Volez avec votre conseiller de la Banque Scotia quelle répartition de placement vous convient.

Ce qu'il est déconseillé de faire :

En prendre trop sur vos épaules. Vous êtes à un âge qui peut être marqué par des événements majeurs tels qu'un mariage, l'achat d'une maison, la naissance d'un enfant ou un lancement en affaires. Tout palpitants et mémorables qu'ils soient, ces événements peuvent également s'avérer durs pour le portefeuille. Vous pouvez réduire votre anxiété en fixant vos priorités, puis en établissant votre budget en conséquence.

Essayer de tout avoir tout de suite. Bien des trentenaires aimeraient mener une vie de rêve, mais n'ont pas le salaire pour. Or, vivre au-dessus de ses moyens, ça peut finir par coûter cher. La vie de pacha peut attendre : si vous restez un peu plus longtemps en appartement avant d'acheter, vous aurez l'occasion d'accumuler une mise de fonds plus importante. Ou si vous choisissez une propriété qui nécessite des rénos, vous l'aurez un jour, votre maison de rêve, mais à force d'huile de coude.

Négliger les assurances. Les assurances sont un volet important de votre avenir financier, car elles protègent votre bien (maison, voiture, etc.) et votre vie. À votre âge, cela peut vous sembler encore très abstrait, mais avec les aléas de la vie, votre assurance maladie ou votre assurance vie pourraient s'avérer fort utiles un jour.



257 022\$

estimation de ce qu'il en coûte pour élever un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans

Source : magazine MoneySense, 2013

Fonder une famille

Pour bien des gens, fonder une famille est une des étapes les plus importantes de la vie... mais c'est aussi une des plus dispendieuses. Il faut donc de se demander :

 **Suis-je prêt(e) financièrement?** Élever un enfant entraîne énormément de coûts, dont plusieurs que les nouveaux parents n'auront pas prévus. Établissez votre budget avec soin et vous pourrez possiblement dormir sur vos deux oreilles... si bébé vous laisse fermer l'œil.

 **Qui gardera mon enfant en bas âge?** Voilà une question qui aura des répercussions importantes sur vos finances et votre train de vie : l'un de vous restera-t-il au foyer, ou êtes-vous mieux de payer une gardienne à la maison ou des services de garderie?

 **À quelles prestations ai-je droit?** Vous avez peut-être droit à un soutien et à des allocations familiales de la part de votre province/territoire et même de votre employeur – pensez notamment à l'Allocation canadienne pour enfants et à l'assurance-emploi. Ne manquez pas d'explorer toutes les options qui s'ouvrent à vous.

► **Vivre la trentaine peut parfois demander un sacré talent de jonglerie. Dotez-vous d'un bon plan financier pour gérer vos priorités d'aujourd'hui et de demain. Adressez-vous sans attendre à votre conseiller de la Banque Scotia; il vous aidera à établir un plan adapté à votre situation.**

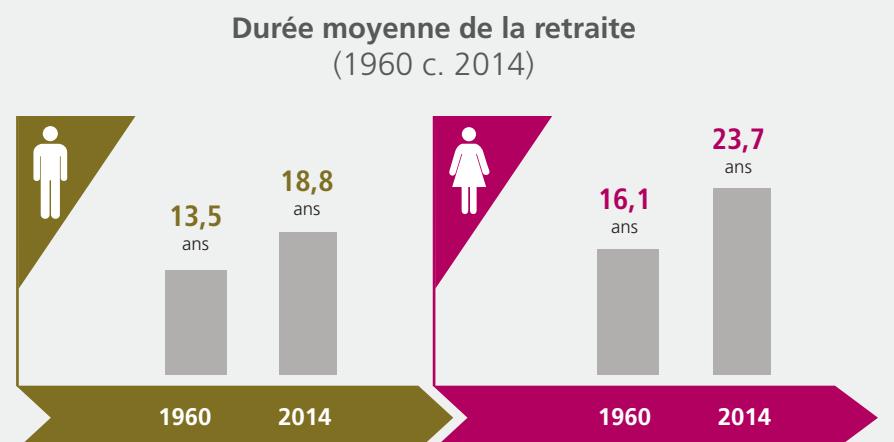
Longue vie et prospérité...

« La vie est ainsi faite : on vieillit trop vite et on mûrit trop tard. »
— Benjamin Franklin

SI VOUS ÊTES comme la moyenne des investisseurs, il vous est difficile de rester impassible en lisant les gros titres annonçant les fluctuations de la bourse. Ce que beaucoup ignorent, c'est qu'il faut tenir compte de bien d'autres types de risques au-delà du risque boursier. Ainsi, si vous songez à la retraite, n'oubliez pas le risque de longévité – soit l'éventualité que vous viviez plus longtemps que prévu et que votre épargne vienne à s'épuiser. En effet :

1 L'espérance moyenne de vie des Canadiens ne cesse d'augmenter, comme on le constate dans le graphique ci-contre. Bonne nouvelle alors : les Canadiens jouissent d'une vie et d'une retraite plus longues qu'avant. Mais pour que le pécule que vous avez amassé dure tout ce temps, il est impératif de commencer à planifier tôt, et pour le long terme.

2 Les gens vivent plus longtemps... mais avec leurs maladies et invalidités. Oui, avec leur « espérance de vie en santé » de 70,1* ans, les Canadiens s'en tirent à meilleur compte que les habitants de bon nombre des 188 pays ayant fait l'objet de l'enquête de 2015 de la revue The Lancet, mais même une poignée d'années passées à supporter d'importants frais de services d'aide à domicile et de soins de santé peuvent sérieusement gruger votre coussin de retraite.



Source : Espérance de vie et espérance de vie en santé à 65 ans. Organisation de coopération et de développement économiques, 2014.

3 C'est l'épargne personnelle qui compose la majeure partie du revenu de retraite. Le « revenu du marché » (revenu d'emploi, épargne personnelle, revenus de placement) des ménages âgés a crû de 43,2 % entre 1995 et 2014, et représente la plus grande part de leur pécule d'après un rapport de Statistique Canada. Quant au revenu provenant des allocations gouvernementales (RPC, SV, SRG), il est demeuré relativement statique, n'ayant augmenté que de 3,9 % pendant la même période.**

Ne jouez pas au plus fin avec l'avenir. À l'approche de votre cible de retraite, placer l'ensemble de votre épargne à l'abri du risque du marché pourrait vous sembler une bonne stratégie. Or, pécher par excès de prudence peut aggraver le risque de longévité, et votre approche trop conservatrice vous forcer un jour à prendre des décisions difficiles.

Si le risque du marché vous préoccupe, le plus sage est de commencer par réexaminer votre plan financier. En tant que conseiller de la Banque Scotia, je peux vous aider à le faire : il vous suffit de demander. ■

*VOS, Theo. « Global Burden of Disease », étude publiée dans *The Lancet*, juin 2015, telle que citée dans l'article « Global life expectancy rises, but people remain sicker for longer » publié sur cbc.ca le 28 août 2015.

**Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, Enquête canadienne sur le revenu, tableau CANSIM 206-0021.

« Bonne fête, Canada! »

Jeu-questionnaire

À l'occasion du 150^e anniversaire du Canada (le « sesquicentenaire »), nous avons rassemblé quelques questions thématiques à choix multiple pour mettre vos connaissances à l'épreuve.



Allez-y!



1. Lequel ou lesquels de ces lieux canadiens existe(nt) bel et bien?

- a) Sober Island, en Nouvelle-Écosse
- b) Bacon Ridge, au Manitoba
- c) Punkeydoodles Corners, en Ontario
- d) Toutes ces réponses



2. Quelle est la plus longue plage d'eau douce au Canada – et au monde?

- a) La plage Shaka, en Colombie-Britannique
- b) La plage Parlee, au Nouveau-Brunswick
- c) La plage Singing Sands, à l'Île-du-Prince-Édouard
- d) La plage Wasaga, en Ontario



3. Quelle est la seule province officiellement bilingue du Canada?

- a) Le Québec
- b) L'Ontario
- c) Le Nouveau-Brunswick
- d) Le Manitoba



4. En quelle année l'*Ô Canada* est-il devenu l'hymne national du pays?

- a) 1890
- b) 1910
- c) 1960
- d) 1980



5. Combien de points Wayne Gretzky a-t-il inscrits au cours de ses 20 ans de carrière (1979-1999)?

- a) 1 920
- b) 2 136
- c) 2 857
- d) 3 236



6. Dans quelle province trouve-t-on le plus d'adeptes du magasinage en ligne (87 %)?

- a) L'Alberta
- b) L'Ontario
- c) La Colombie-Britannique
- d) Le Manitoba



7. Quel est le sport national (ou quels sont les sports nationaux) du Canada?

- a) Le hockey (sport national d'hiver)
- b) Le curling (sport national quatre saisons)
- c) La crosse (sport national d'été)
- d) Réponses a et b
- e) Réponses a et c



8. Qui voit-on sur le billet de 100 \$ canadien?

- a) Wilfrid Laurier
- b) Robert Borden
- c) John A. Macdonald
- d) Pierre Elliott Trudeau



9. À qui renvoie le terme « peuples autochtones » au Canada?

- a) Les Premières Nations, les Métis et les Inuits
- b) Les Métis, les Algonquins et les Inuits
- c) Les Inuits, les Iroquois et les Algonquins
- d) Les Algonquins, les Premières Nations et les Cris



10. La Banque Scotia a été la première banque canadienne à confier la direction de succursales à des femmes. En quelle année?

- a) 1954
- b) 1961
- c) 1968
- d) 1975

Vos résultats?

Voyez les réponses ci-dessous.



Voici les bonnes réponses

7) Réponses a et c 8) Robert Borden 9) Les Premières Nations, les Métis et les Inuits 10) 1961
1) Toutes ces réponses 2) Wasaga Beach, Ontario 3) Nouveau-Brunswick 4) 1980 5) 2 857 6) Colombie-Britannique

MARCHÉ

Survol du marché

La Banque du Canada augmente finalement son taux directeur.

La Banque du Canada a augmenté son taux cible du financement à un jour le 12 juillet 2017, pour la première fois en sept ans. « La croissance se généralise à l'échelle des secteurs et des régions et devient donc plus soutenable », a déclaré Stephen Poloz, le gouverneur de la Banque du Canada. Le dollar canadien s'est apprécié à son plus haut niveau de l'année le jour de cette annonce. Cette décision fait aussi augmenter la probabilité d'une autre hausse de taux, plus tard cette année.

Les États-Unis haussent leurs tarifs douaniers sur le bois d'œuvre.

Les sociétés canadiennes de bois d'œuvre ont été les cibles de nouvelles mesures commerciales du département du Commerce américain, qui leur a récemment imposé d'autres droits antidumping. En moyenne, les producteurs canadiens paieront 6,87 % de nouveaux droits antidumping, en plus des droits compensatoires moyens de 19,88 % adoptés en avril, ce qui porte à 26,75 % l'ensemble des droits sur les importations de bois d'œuvre canadien. Ce conflit commercial, qui remonte aux années 1980, est périodiquement relancé.

L'élection au Royaume-Uni a nui aux conservateurs.

Theresa May, la première ministre britannique, a perdu la majorité absolue dans le cadre des élections anticipées du mois dernier. Le Parti conservateur de M^{me} May a été privé de sa majorité parlementaire, ce qui oblige la première ministre à former un gouvernement avec le Parti démocratique unioniste de l'Irlande du Nord. M^{me} May avait déclenché ces élections anticipées dans l'espoir d'avoir un appui solide des électeurs avant d'amorcer les négociations pour quitter l'Union européenne, mais cette stratégie a échoué. La valeur de la livre sterling a fortement diminué suite à ce nouveau contexte politique. ■

RENDEMENT DES MARCHÉS

(Cumul annuel en \$CA au 30 juin 2017) Source : Bloomberg

▲ 2,36 %
Indice obligataire universel FTSE TMX Canada

▲ 0,73 %
Indice composé S&P/TSX

▲ 9,34 %
Indice S&P 500

▲ 11,01 %
Indice MSCI Monde

▲ 18,55 %
Indice MSCI Marchés émergents

Vous êtes plus riche que vous le croyez.^{MD}

 **Banque Scotia^{MD}**

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence. © Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 2016. Tous droits réservés.

Dans le présent document, « spécialiste en placement de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement de Placements Scotia Inc. et « conseiller de la Banque Scotia » désigne un représentant en fonds communs de placement ou, au Québec, un représentant de courtier en épargne collective de Placements Scotia Inc. Lorsque vous achetez des fonds communs ou d'autres placements auprès de Placements Scotia Inc., vous traitez avec des employés de Placements Scotia Inc. qui peuvent aussi être employés de la Banque Scotia et, par conséquent, vendre d'autres produits et services financiers. Les activités menées pour le compte de la Banque Scotia uniquement ne concernent pas Placements Scotia Inc. et ne relèvent pas de sa responsabilité. La Banque Scotia désigne La Banque de Nouvelle-Écosse ainsi que ses filiales et sociétés affiliées, dont Gestion d'actifs 1832 S.E.C. et Placements Scotia Inc.

Ce document a été préparé par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. à titre indicatif seulement. Les opinions exprimées à propos d'un placement, d'une économie, d'une industrie ou d'un secteur de marché donné ne sauraient être considérées comme une intention de négociation d'un fonds commun géré par Gestion d'actifs 1832 S.E.C. En outre, ces opinions ne doivent pas être vues comme des conseils en placement ni comme des recommandations d'achat ou de vente. Elles peuvent par ailleurs changer en tout temps, selon les marchés et d'autres conditions, et nous n'assumons aucune responsabilité à leur égard.

Les renseignements fournis dans ce document, notamment sur les taux d'intérêt, les conditions des marchés, les règles fiscales et d'autres aspects des placements, peuvent être modifiés sans préavis, et Gestion d'actifs 1832 S.E.C. n'est pas responsable de leur mise à jour. Dans la mesure où il contient des renseignements provenant de tiers, ces derniers sont jugés exacts et fiables à leur date de publication, mais Gestion d'actifs 1832 S.E.C. ne les garantit pas comme tels. Aucun élément de ce document ne constitue une promesse ou une déclaration quant à l'avenir. Les investisseurs qui prévoient mettre en œuvre une stratégie devraient s'adresser à leur propre conseiller professionnel pour obtenir des conseils de placement adaptés à leurs besoins. Ainsi, il sera tenu compte de leur situation et les décisions seront prises d'après l'information la plus récente.

Les Fonds Scotia^{MD} et les Fonds Dynamique^{MD} sont gérés par Gestion d'actifs 1832 S.E.C., une société en commandite dont le commandité est détenu en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse. Les Fonds Scotia et les Fonds Dynamique sont offerts par Placements Scotia Inc. ainsi que par d'autres courtiers et conseillers. Placements Scotia Inc. est détenue en propriété exclusive par La Banque de Nouvelle-Écosse et est membre de l'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels.

Un placement dans des fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant de faire un placement. Les parts de fonds communs de placement ne sont pas garanties ni assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ni aucun organisme public d'assurance-dépôts. Leur valeur fluctue fréquemment, et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.